

RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES ATTACHÉS DE LA DGSE

SESSION 2019

Les épreuves d'admissibilité du concours externe pour l'accès au corps des attachés de la direction générale de la sécurité extérieure se sont déroulées les 10 et 11 décembre 2019. Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées, quant à elles, du 2 au 13 mars 2020 puis du 25 mai au 24 juin 2020. Conformément à l'article 2 de l'arrêté d'ouverture du 5 juillet 2019, le nombre total de places offertes était de 29, ventilé par spécialité de la manière suivante :

- Spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 15 postes
- Spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » : 3 postes
- Spécialité « sciences et technologie – informatique » : 3 postes
- Spécialité « langues et civilisations – arabe » : 4 postes
- Spécialité « langues et civilisations – russe » : 2 postes
- Spécialité « langues et civilisations – farsi » : 2 postes

Le jury était composé de 9 membres, fonctionnaires civils et militaires, dont un membre extérieur à la direction générale de la sécurité extérieure. En raison d'impératifs professionnels, deux membres du jury se sont vu obligés de se désister après le début des épreuves, portant à 7 le nombre de membres présents lors de la délibération finale.

En application de l'article 4 de l'arrêté du 6 juin 2017 fixant les règles de fonctionnement du jury du concours d'attaché de la DGSE, le jury a pu se constituer en deux groupes d'examineurs ayant chacun auditionné la moitié des candidats admissibles.

I. RESULTATS

Le concours externe pour l'accès au corps des attachés voit son nombre de candidats se maintenir à un niveau élevé et continue même de progresser pour atteindre près de 1200 candidats inscrits dont 41% de candidates. En dépit du contexte du mois de décembre 2019 fortement marqué par les grèves, plus de 800 candidats ont pu être présents aux trois épreuves écrites. Le taux de présence était, cette année encore, le plus important dans la spécialité géopolitique qui est celle attirant le plus de candidats. Les filières linguistiques n'attirent toujours qu'un nombre relativement faible de candidats.

a. Epreuves écrites

Les commentaires qui suivent, issus d'échanges avec les examinateurs chargés de la correction des copies, permettront aux futurs candidats de mieux appréhender les attendus de ces épreuves.

- La note de synthèse a été cette année plutôt réussie avec une nette amélioration sur le plan de la syntaxe et de l'orthographe. L'évaluation des candidats s'est fondée sur leur capacité à bien comprendre les documents proposés et à s'appuyer sur eux pour construire une note problématisée et étayée. Les candidats qui ont su intégrer l'ensemble des éléments du dossier, retenir et synthétiser les données pertinentes puis hiérarchiser les enjeux pour en proposer une vision efficace, complète et originale ont obtenu des notes au-delà de 13/20. Certains candidats ont éprouvé des difficultés à exploiter les données chiffrées du dossier, les conduisant parfois à de fâcheux contresens. De telles erreurs ne peuvent qu'être extrêmement pénalisantes, dans un concours aussi sélectif.
- L'épreuve d'anglais, bien qu'ayant un coefficient relativement faible, constitue un critère de sélection incontournable, la maîtrise de cette langue étant un prérequis aux fonctions auxquelles aspirent les candidats. Le niveau était dans l'ensemble de très bonne qualité. Nombreuses étaient les copies qui avaient une grammaire impeccable et d'excellentes capacités d'argumentation. Il a donc fallu, pour les départager, pénaliser le manque de rigueur (grammatical, syntaxique, orthographique). En outre, la non-maîtrise des structures de base de la langue ou du vocabulaire thématique a systématiquement donné lieu à une note en dessous de la moyenne. La bonne maîtrise de la langue n'a pas toujours été un critère suffisant pour départager les bonnes copies. En termes de contenu, celles-ci étaient d'une similarité surprenante et convoquaient les mêmes arguments, exemples, constats et généralités. Il est regretté également un manque d'analyse dans la plupart des copies, qui se contentaient souvent de reformuler l'actualité sans contextualisation historique ou théorique. Il a donc aussi fallu prendre en compte la qualité de l'analyse proposée, la précision des connaissances déployées et les références qui faisaient montre d'un réel intérêt pour les sujets évoqués.
- L'épreuve de spécialité compte pour la moitié de la note d'admissibilité et reste à ce titre la plus discriminante.

- o Spécialité géopolitique

L'évaluation visait à valoriser la capacité à produire un raisonnement clair, synthétique et opérationnel, s'appuyant sur des exemples précis. Les copies doivent pouvoir être lues avec intérêt, sans effort, telle une courte analyse et à ce titre celles sachant aller à l'essentiel tout en adoptant un raisonnement problématisé et illustré ont été valorisées. Cela implique une introduction, un plan (apparent ou annoncé), des arguments accompagnés d'exemples ainsi qu'une éventuelle conclusion.

Concernant la correction, le candidat qui avait maîtrisé son temps et avait répondu d'une manière structurée de la première à la sixième question répondait à ce qui était attendu. Si la quantité n'a pas été un critère de sélection, d'excellentes copies de 12 pages, lisibles, denses et rédigées en bon français, ont montré qu'il était possible de répondre d'une manière approfondie aux six questions dans le délai de quatre heures.

Les meilleures copies sont celles ayant associé méthode, connaissances, clarté dans l'expression écrite et recul sur le sujet avec esprit de synthèse. A ce titre, de trop nombreuses copies se limitaient à une simple narration des faits le plus généralement trouvés dans le dossier, sans analyse et sans effort de synthèse. L'orthographe a également été durement sanctionnée, car il n'est pas envisageable de recruter un candidat auquel font défaut les règles élémentaires de la langue française, aussi fin son raisonnement soit-il.

- Spécialité administration générale

Comme pour la spécialité géopolitique, il était attendu des candidats un raisonnement clair, synthétique, argumenté et problématisé. Les copies comportant des digressions sans rapport direct avec la question posée, manquant de structure ou se contentant de paraphraser les documents n'ont pas atteint la moyenne. Les meilleurs candidats ont su allier de solides connaissances avec une problématisation des réponses permettant d'avoir un regard critique, tout en respectant les attendus de forme.

- Spécialité sciences et techniques – informatique

Les candidats ont dans l'ensemble réalisé des prestations correctes (au-delà de 12/20), même si la note de 15/20 a rarement été dépassée. L'exercice de logique de programmation a donné lieu à des réponses parfois décevantes, avec des candidats qui ne sont souvent pas allés jusqu'au bout de l'exercice. Il est souligné la diversité des profils techniques dans cette épreuve, au cours de laquelle les candidats ont rarement répondu correctement aux mêmes questions ou commis les mêmes erreurs.

- Spécialités linguistiques

Les trois langues proposées en épreuve de spécialité (arabe, farsi et russe) ont suivi les critères d'évaluation suivants :

1. Niveau de connaissances : des connaissances précises étaient attendues sur certains points faisant l'objet d'une question. Les candidats doivent à ce titre avoir un socle de connaissance solide sur l'aire géographique concernée.
2. Capacité de réflexion critique et d'organisation des connaissances : seule une petite moitié des copies a présenté la réflexion structurée pourtant attendue. La capacité des candidats à prendre du recul critique, à mettre en perspective historique ou géographique leurs connaissances a été fortement valorisée.
3. Capacité à rédiger dans la langue de spécialité : les erreurs d'orthographe, les fautes grammaticales, les barbarismes, les erreurs de syntaxe ou gallicismes ont été relevés et sanctionnés en fonction de leur nature. Les maladresses syntaxiques ou orthographiques n'ont pas été sanctionnées lorsqu'elles ne remettent pas en cause la qualité globale de la langue. Dans l'ensemble, seules quelques copies ont présenté un niveau linguistique écrit à la fois correct, lisible et fluide et ce sur l'ensemble des trois spécialités.

b. Epreuves orales

À l'issue des épreuves écrites, le jury a décidé d'admettre environ 130 candidats à passer les épreuves orales.

Parmi ces candidats, près de 60 ont été déclarés admis par le jury à l'issue des épreuves orales d'admission. Le jury n'a déclaré aucun candidat admis dans la spécialité « Sciences et techniques – informatique ». En effet, si les candidats de cette filière ont souvent pu démontrer d'excellentes compétences techniques dans l'épreuve écrite de spécialité, le jury n'a pas été en mesure de déceler chez eux, lors de l'entretien, une capacité suffisante à se projeter à long-terme dans cette filière ni à prendre de la hauteur sur les enjeux évoqués.

Au cours de l'étude des dossiers de candidature des candidats déclarés admissibles au concours, le jury a constaté cette année un recul de la diversité des parcours académiques chez les candidats. Ceux-ci, très souvent de très bonne facture, étaient en effet fréquemment

issus d'Instituts d'études politiques au détriment de candidats issus d'écoles de commerce ou d'universités, filières pourtant recherchées dans ce recrutement.

D'un point de vue statistique, plus de 45% des candidats admis cette année sont des femmes (35% si l'on ne considère que les listes principales) et l'âge moyen des candidats admis reste identique aux sessions passées, soit 27 ans.

Le niveau général des notes attribuées aux candidats est rappelé par spécialité dans le tableau ci-dessous.

Spécialité	Admissibilité		Admission	
	Moyenne générale	Moyenne du dernier candidat admissible	Moyenne générale	Moyenne du dernier candidat admis
Géopolitique	9.87	13.52	13.66	14.00
Administration générale	9.69	11.80	13.10	13.05
Sciences et technologie – informatique	9.27	11.07	9.47	<i>Aucun candidat admis dans cette spécialité</i>
Arabe	9.89	10.05	12.04	12.20
Russe	9.76	10.12	11.61	11.23
Farsi	8.94	13.43	12.94	12.94

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS GENERALES DU JURY

a. Philosophie générale du concours et esprit de la sélection

Les critères de sélection des candidats de cette session ne diffèrent guère de ceux décrits très en détail dans le rapport du jury de la session 2018. Cette année encore, au-delà des qualités intellectuelles des candidats, priorité a été donnée à ceux qui ont démontré une réelle motivation pour intégrer le Service, capables de s'y projeter, désireux d'embrasser une carrière à la DGSE en tant qu'analyste, puis à terme de manager, et qui les amènera à mener également des activités opérationnelles à l'étranger. La personnalité des candidats a donc fait l'objet d'une attention particulière : humilité, créativité, maturité et curiosité ont été vivement appréciées. Les candidats qui se sont révélés capables de créer un véritable échange ont retenu l'attention des membres du jury.

Ces derniers ont constamment conservé à l'esprit que les attachés recrutés par la voie de ce concours constituent le vivier des futurs cadres et cadres supérieurs du Service. A ce titre, les candidats qui se sont montrés capables de manier des concepts, des doctrines, ou à appréhender les enjeux liés aux organisations et au monde spécifique du renseignement ont obtenus les meilleures notes aux épreuves orales.

b. Déroulement des épreuves orales

Pour la deuxième année consécutive, le jury a été scindé en deux sous-jury, composés chacun de quatre membres. La réorganisation de ces groupes d'examineurs, à la suite du désistement de deux d'entre eux, a conduit *in fine* à n'avoir plus que 3 membres dans chaque sous-jury tandis que la présidente les coordonnait. En fonction du calendrier retenu, la présidente a assisté – sans intervenir – alternativement aux auditions conduites par chacun des sous-jurys, afin de s'assurer du respect de l'égalité de traitement des candidats au regard des questions posées et des critères d'évaluation retenus. Chaque groupe d'examineur a ainsi pu juger de la qualité des prestations selon des critères identiques. Le jury a veillé au strict respect du temps réservé à chaque séquence.

En raison de la crise sanitaire, les épreuves orales du concours ont été interrompues le 16 mars 2020 alors que venaient de s'achever les épreuves orales d'interaction. Les épreuves d'entretien avec le jury ont ainsi pu se dérouler entre le 8 et le 24 juin, date de la délibération finale du jury. Les épreuves orales d'anglais ont été quant à elles interrompues alors que seule la moitié des candidats avaient pu être auditionnés. Afin de conserver un traitement équitable de l'ensemble des candidats, notamment eu égard au temps de préparation de cette épreuve, les auditions antérieures au 17 mars ont été annulées et l'ensemble des candidats ont été auditionnés à nouveau à compter du 8 juin.

i. Observations sur l'épreuve interactive

L'épreuve interactive confirme à nouveau cette année sa pertinence, en ce qu'elle permet de se faire une idée assez juste des candidats avant l'entretien. Elle présente l'intérêt majeur de voir les candidats interagir avec les autres, sur des sujets non préparés, contrairement à l'exercice du grand oral qu'ils maîtrisent pour la plupart et qu'ils préparent tous avec attention. Malgré la crainte ressentie par certains candidats en découvrant le sujet tiré au sort, il s'avère que les sujets les plus décalés ou les plus provocateurs ont donné lieu aux prestations et aux échanges les plus intéressants.

Dans cet exercice, les qualités de synthèse et d'analyse des candidats étaient un point fort, notamment dans le rôle d'observateur où le candidat est invité à observer, analyser et critiquer l'exercice de l'exposant et du répondant, en mettant de façon objective en relief les points positifs et perfectibles des deux prestations. Tant du fait du jeu des coefficients que pour son contenu, c'est toutefois bien la prestation du « grand oral » qui prime dans l'analyse que le jury fait du candidat.

ii. Observations sur l'entretien avec le jury

L'épreuve s'est déroulée sur une durée de 45 minutes, dont 10 consacrées au seul candidat qui doit se présenter, suivies de 30 minutes de questions. À quelques rares exceptions, les candidats ont bien maîtrisé le temps qui leur était imparti pour la première partie. Celle-ci servait systématiquement de support pour les membres du jury afin d'engager la conversation. Ces 10 minutes ont été assez peu mises à profit par les candidats qui se sont souvent contentés de répéter ce qui était déjà connu du jury, au travers de la lecture du CV et de la lettre de motivation.

Pour ce qui concerne le jeu des questions-réponses, au-delà des candidats capables de formuler rapidement des réponses claires aux questions posées, structurées et bien

argumentées, le jury s'est attaché à déceler ou à confirmer les qualités et défauts pressentis lors de l'épreuve interactive. Le jury a notamment apprécié les candidats faisant preuve d'une grande honnêteté sur leur parcours de carrière et sur leurs échecs, leurs avis critiques et les enseignements tirés d'une expérience professionnelle ou personnelle relatée dans leur lettre de motivation ou dans leur présentation.

Le jury a relevé à plusieurs reprises que certains candidats confondent les métiers du renseignement et ceux offerts par une carrière de diplomate. Ce manque de recul, ou une conception parfois caricaturale du métier d'officier traitant, ont été considérés par le jury comme la marque d'un intérêt superficiel du candidat pour les carrières de la DGSE. Le jury a parfois eu le sentiment que l'intérêt de certains candidats se portait plus sur une carrière de fonctionnaire de catégorie A que pour une carrière propre aux spécificités de la DGSE.

III. CONCLUSION

Les candidats reçus cette année en liste principale et complémentaire peuvent être fiers de leur prestation car ils ont été particulièrement brillants, en concurrence avec des candidats au niveau général très élevé. Le jury a été particulièrement séduit par leur prestation, la richesse de leur parcours personnel et universitaire, ainsi que par leur personnalité, et serait heureux de les accueillir dans leurs rangs. Ils présentent aux yeux du jury toutes les qualités pour évoluer au sein du Service sur l'ensemble des fonctions dévolues à un attaché de la DGSE.

Ceux qui n'ont pas réussi cette année, mais qui ont obtenu des notes supérieures à la moyenne aux épreuves orales sont encouragés à se représenter à une session ultérieure. Certains d'entre eux étaient très proches de la réussite et doivent persévérer. Les autres devront s'interroger sur la viabilité de leur projet ou fournir un travail plus intense de préparation.